

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01404 Numéro SIREN : 828 437 392 Nom ou dénomination : 39 TERRES

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 7975



COMPTES ANNUELS

Certifié conforme
à l'original.

Deux - Henri Anborn

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 233	933	301	712
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 753 506	225 000	4 528 506	4 753 506
	Créances rattachées à des participations	306 441		306 441	205 940
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		5 061 181	225 933	4 835 248	4 960 158
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 798		17 798	17 269
	Autres créances	1 564		1 564	11 351
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 453 900		1 453 900	1 300 000
	DISPONIBILITES	795 163		795 163	1 102 837
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 065		1 065	1 167
	TOTAL (III)	2 269 491		2 269 491	2 432 624
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 330 671	225 933	7 104 739	7 392 782
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				306 441	205 940
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 010 000	6 010 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2	2
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(151 102)	(85 860)
	Résultat de l'exercice	(286 523)	(65 242)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	87 727	49 415
	Total des capitaux propres	5 660 103	5 908 314
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
DETTE (1)	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 420 974	1 463 913
DETTE (1)	Emprunts et dettes financières divers	11 758	10 872
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE (1)	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 220	3 982
DETTE (1)	Dettes fiscales et sociales	6 683	5 701
	DETTE DIVERSE		
DETTE (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
DETTE (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 444 636	1 484 468
DETTE (1)	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 104 739	7 392 782
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(286 522,83)	(65 242,22)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		185 743	240 379
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		19	87

Compte de Résultat

		31/12/2020		31/12/2019		Variations	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		%
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises						
	Production vendue (Biens)						
	Production vendue (Services et Travaux)	22 052	100,00	28 831	100,00	(6 779)	-23,51
	Montant net du chiffre d'affaires	22 052	100,00	28 831	100,00	(6 779)	-23,51
	Productions stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation	3 000	13,60			3 000	
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges						
	Autres produits			3	0,01	(2)	-85,04
Total des produits d'exploitation		25 052	113,61	28 834	100,01	(3 781)	-13,11
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises						
	Variation de stock						
	Achats de matières et autres approv.						
	Variation de stock						
	Autres achats et charges externes	13 843	62,78	17 085	59,26	(3 241)	-18,97
	Impôts, taxes et versements assimilés	227	1,03	100	0,35	127	126,31
	Salaires et traitements	18 473	83,77	18 255	63,32	218	1,19
	Charges sociales du personnel	7 665	34,76	7 360	25,53	305	4,14
	Cotisations personnelles de l'exploitant						
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	411	1,86	411	1,43		
	Autres charges	6	0,03	3	0,01	3	136,40
	Total des charges d'exploitation	40 626	184,23	43 214	149,88	(2 588)	-5,99
RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 573)	-70,62	(14 380)	-49,88	(1 193)	8,30
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée						
	Perte supportée ou bénéfice transféré						
	De participations	3 568	16,18	1 430	4,96	2 138	149,54
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.						
	Autres intérêts et produits assimilés	4 689	21,26	4 029	13,97	660	16,39
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges						
	Différences positives de change						
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des produits financiers	8 257	37,45	5 459	18,93	2 799	51,27
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	225 000	N/S			225 000	
	Intérêts et charges assimilées	15 895	72,08	18 009	62,46	(2 114)	-11,74
	Différences négatives de change						
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des charges financières	240 895	N/S	18 009	62,46	222 886	N/S
RESULTAT FINANCIER		(232 637)	N/S	(12 550)	-43,53	(220 087)	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(248 210)	N/S	(26 930)	-93,41	(221 281)	821,69
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles		38 312	173,74	38 312	132,89		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(38 312)	-173,74	(38 312)	-132,89		
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							
TOTAL DES PRODUITS		33 310	151,05	34 293	118,94	(983)	-2,87
TOTAL DES CHARGES		319 833	N/S	99 535	345,23	220 298	221,33
RESULTAT DE L'EXERCICE		(286 523)	N/S	(65 242)	-226,29	(221 281)	339,17



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 104 739** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **33 310** euros et un total **charges** de **319 833** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-286 523** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1 - Titres de participation :

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou de souscription au capital.

La valeur de la participation est appréciée d'une part en fonction de la quote-part de situation nette de la filiale à cette date, en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme, de la capacité bénéficiaire et des perspectives de rentabilité.

Si la valeur estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les titres de participation comprennent les titres de sociétés dont la société détient au moins 20% du capital social de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand la société détient un poste d'administrateur et qu'elle exerce une influence notable.

Note N°1 : Acquisition des titres de participation de la S.A.S. Hôtel Gramont

Les frais d'acquisition des titres de participations, d'un montant 191 562 euros, ont été incorporés au coût d'entrée des titres, c'est-à-dire comptabilisés à l'actif de l'entreprise. Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis, de manière dérogatoire, sur une durée de 5 ans.

2 - Autres titres immobilisés :

Les autres titres immobilisés sont valorisés au coût historique, hors frais accessoires, en fin d'exercice.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

3 - Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance dont la société recherche soit l'utilisation temporaire de sa trésorerie en vue de lui conserver sa valeur, soit la rentabilité de son placement par la perception d'un revenu (dividendes, intérêts), et/ou par la réalisation d'une plus-value lors de la revente. Ces valeurs, qui peuvent être transitoires ou permanentes, spéculatives ou non spéculatives, n'ont pas pour objectif d'assurer une influence particulière sur la société émettrice des titres.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Note N°1 : Faits caractéristiques de l'exercice

L'apparition de l'épidémie de COVID-19 en janvier 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur l'activité depuis la fin du 1er trimestre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et de sa filiale. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer finement les impacts financiers sur l'activité.

Note N°2 : Evénements postérieurs à la clôture

L'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) sur le premier trimestre 2021, ainsi que les nouvelles mesures sanitaires prises pour l'éradiquer après le 31 décembre 2020, sont des événements post-clôture sans lien direct avec des conditions existantes à la clôture et ne sont donc pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2020. Néanmoins, ces événements vont probablement affecter l'activité économique pour les mois à venir, sans pour autant remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et de sa filiale. A date d'arrêt des comptes, l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2021 ne peut être encore évalué avec précision.

39 TERRES

Société par actions simplifiée au capital de 6.010.000 €
Siège social : Saint-Gratien (95210) - 39 T avenue Danielle Casanova
828 437 392 RCS Pontoise

(Ci-après, la « **Société** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 29 JUIN 2021**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats de cet exercice

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (286.523) €, en intégralité, au poste « Report à nouveau », lequel passerait de (151.102) € à (437.625) €.

Rappel des dividendes distribués

La société, immatriculée le 20 mars 2017, n'a distribué aucun dividende depuis son immatriculation.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

*
* *

Monsieur Pierre-Henri ANGOTTI

Président et Associé Unique de la Société



39 Terres

Société par actions simplifiée au capital de 6 010 000 €
Siège social : 39T avenue Danielle Casanova - 95210 Saint-Gratien

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société 39 Terres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 39 Terres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

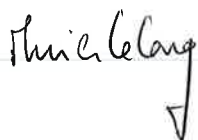
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 juin 2021

Le commissaire aux comptes



Aca Nexia
représenté par
Olivier Lelong

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 233	933	301	712
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 753 506	225 000	4 528 506	4 753 506
	Créances rattachées à des participations	306 441		306 441	205 940
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	5 061 181	225 933	4 835 248	4 960 158
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	17 798		17 798	17 269
	Autres créances	1 564		1 564	11 351
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 453 900		1 453 900	1 300 000
	DISPONIBILITES	795 163		795 163	1 102 837
	Charges constatées d'avance	1 065		1 065	1 167
	TOTAL (III)	2 269 491		2 269 491	2 432 624
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	7 330 671	225 933	7 104 739	7 392 782
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				306 441	205 940
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 010 000	6 010 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2	2
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(151 102)	(85 860)
	Résultat de l'exercice	(286 523)	(65 242)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	87 727	49 415
	Total des capitaux propres	5 660 103	5 908 314
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 420 974	1 463 913
	Emprunts et dettes financières divers	11 758	10 872
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 220	3 982
	Dettes fiscales et sociales	6 683	5 701
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 444 636	1 484 468
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 104 739	7 392 782
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(286 522,83)	(65 242,22)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	185 743	240 379
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	19	87

Compte de Résultat

		31/12/2020		31/12/2019		Variations		%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises							
	Production vendue (Biens)							
	Production vendue (Services et Travaux)	22 052	100,00	28 831	100,00	(6 779)	-23,51	
	Montant net du chiffre d'affaires	22 052	100,00	28 831	100,00	(6 779)	-23,51	
	Productions stockée							
	Production immobilisée							
	Subventions d'exploitation	3 000	13,60			3 000		
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges							
	Autres produits			3	0,01	(2)	-85,04	
	Total des produits d'exploitation	25 052	113,61	28 834	100,01	(3 781)	-13,11	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises							
	Variation de stock							
	Achats de matières et autres approv.							
	Variation de stock							
	Autres achats et charges externes	13 843	62,78	17 085	59,26	(3 241)	-18,97	
	Impôts, taxes et versements assimilés	227	1,03	100	0,35	127	126,31	
	Salaires et traitements	18 473	83,77	18 255	63,32	218	1,19	
	Charges sociales du personnel	7 665	34,76	7 360	25,53	305	4,14	
	Cotisations personnelles de l'exploitant							
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	411	1,86	411	1,43			
	Autres charges	6	0,03	3	0,01	3	136,40	
	Total des charges d'exploitation	40 626	184,23	43 214	149,88	(2 588)	-5,99	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(15 573)	-70,62	(14 380)	-49,88	(1 193)	8,30	
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée							
	Perte supportée ou bénéfice transféré							
	De participations	3 568	16,18	1 430	4,96	2 138	149,54	
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.							
	Autres intérêts et produits assimilés	4 689	21,26	4 029	13,97	660	16,39	
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges							
	Différences positives de change							
	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.							
CHARGES FINANCIERES	Total des produits financiers	8 257	37,45	5 459	18,93	2 799	51,27	
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	225 000	N/S			225 000		
	Intérêts et charges assimilées	15 895	72,08	18 009	62,46	(2 114)	-11,74	
	Différences négatives de change							
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.							
	Total des charges financières	240 895	N/S	18 009	62,46	222 886	N/S	
	RESULTAT FINANCIER	(232 637)	N/S	(12 550)	-43,53	(220 087)	N/S	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(248 210)	N/S	(26 930)	-93,41	(221 281)	821,69	
	Total des produits exceptionnels							
	Total des charges exceptionnelles	38 312	173,74	38 312	132,89			
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(38 312)	-173,74	(38 312)	-132,89			
	Participation des salariés							
	Impôts sur les bénéfices							
TOTAL DES PRODUITS		33 310	151,05	34 293	118,94	(983)	-2,87	
TOTAL DES CHARGES		319 833	N/S	99 535	345,23	220 298	221,33	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(286 523)	N/S	(65 242)	-226,29	(221 281)	339,17	



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 104 739 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **33 310 euros** et un total **charges** de **319 833 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-286 523 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1 - Titres de participation :

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou de souscription au capital.

La valeur de la participation est appréciée d'une part en fonction de la quote-part de situation nette de la filiale à cette date, en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme, de la capacité bénéficiaire et des perspectives de rentabilité.

Si la valeur estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les titres de participation comprennent les titres de sociétés dont la société détient au moins 20% du capital social de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand la société détient un poste d'administrateur et qu'elle exerce une influence notable.

Note N°1 : Acquisition des titres de participation de la S.A.S. Hôtel Gramont

Les frais d'acquisition des titres de participations, d'un montant 191 562 euros, ont été incorporés au coût d'entrée des titres, c'est-à-dire comptabilisés à l'actif de l'entreprise. Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis, de manière dérogatoire, sur une durée de 5 ans.

2 - Autres titres immobilisés :

Les autres titres immobilisés sont valorisés au coût historique, hors frais accessoires, en fin d'exercice.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

3 - Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance dont la société recherche soit l'utilisation temporaire de sa trésorerie en vue de lui conserver sa valeur, soit la rentabilité de son placement par la perception d'un revenu (dividendes, intérêts), et/ou par la réalisation d'une plus-value lors de la revente. Ces valeurs, qui peuvent être transitoires ou permanentes, spéculatives ou non spéculatives, n'ont pas pour objectif d'assurer une influence particulière sur la société émettrice des titres.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
		Augmentations Réévaluations	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles	1 233				1 233
Total immobilisations financières	4 959 446	100 501			5 059 947
TOTAL	4 960 679	100 501			5 061 181

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	521	411		933
TOTAL	521	411		933

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2020
Provisions réglementées	49 415	38 312		87 727
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation		225 000		225 000
TOTAL	49 415	263 312		312 727

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		6 010 000	1,00	6 010 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		6 010 000	1,00	6 010 000,00

Créances

	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	306 441	306 441	
Actif circulant et charges constatées d'avances	20 427	20 427	
TOTAL	326 869	326 869	

Dettes

	31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	1 420 974	162 082	662 759	596 133
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 220	5 220		
Dettes fiscales et sociales	6 683	6 683		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 758	11 758		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 444 636	185 743	662 759	596 133

Plusieurs postes du Bilan

	31/12/2020	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		4 528 506		
Créances sur participations		306 441		
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		17 798		
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		8 747		
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Produits à recevoir

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		21 367
Créances rattachées à des participations		3 568
INT.COURUS S/CREANCES RATTACH	3 568	
Autres créances clients		17 798
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	17 798	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 065
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 065	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL	1 065
-------	-------

Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		3 186
Emprunts et dettes auprès des établissements de c		19
INTERETS COURUS A PAYER	19	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 940
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	2 940	
Dettes fiscales et sociales		227
ETAT CHARGES A PAYER	227	

Engagements financiers

31/12/2020

Engagements
financiers donnEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Nantissement des 1 800 actions de la S.A.S. Hôtel Gramont

309 514

Nantissement du contrat de capitalisation souscrit auprès de l'établissement CNP Ass

1 000 000

1 309 514

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

1 309 514

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Filiales et participations

31/12/2020

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)Valeur comptable des titres détenus
Brute
Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

S.A.S HOTEL GRAMONT

38 417

(444 000)

100,00

4 753 506

4 528 506

2. Participations (10 à 50 %)

Prêts et avances
consentisMontant des
cautions et avals
donnés

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier
exercice closDividendes
encaissés

1. Filiales (Plus de 50 %)

S.A.S HOTEL GRAMONT

306 441

440 312

(412 205)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Filiales non reprises en A
françaises étrangèresParticipations non reprises en A
françaises étrangères

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

a) S.A.S. HOTEL GRAMONT :

Les titres ont été acquis au cours de l'exercice 2018.

Malgré des perspectives d'avenir dans l'exploitation de l'hôtel (travaux de rénovation de l'hôtel mis en service sur l'exercice 2020 et obtention du classement 4 étoiles de l'hôtel), les titres de la société ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 225 000 euros.

Annexe libre

Informations complémentaires

Note N°1 : Financement de l'acquisition des titres de participation de la S.A.S. Hôtel Gramont

La société a souscrit, au cours de l'exercice 2018, deux emprunts pour le financement de l'acquisition des titres de participation de la S.A.S. Hôtel Gramont :

1) Souscription d'un emprunt, auprès d'un établissement de crédit (Caisse d'Epargne), d'un montant de 1 370 Keuros sur une durée de 120 mois avec un différé de remboursement de 12 mois. Cet emprunt est assorti des garanties suivantes :

- Nantissement des 1 800 actions de la S.A.S. Hôtel Gramont pour un montant de 1 370 Keuros ;
- Nantissement du contrat de capitalisation souscrit auprès de l'établissement CNP Assurances pour une valeur de 1 000 Keuros ;

Capital restant dû au 31/12/2020 : 1 309 515 euros.

2) Souscription d'un emprunt, auprès d'un établissement de crédit (Caisse d'Epargne), d'un montant de 184 K€ sur une durée de 36 mois avec un différé de remboursement de 6 mois, sans garantie.

Capital restant dû au 31/12/2020 : 111 441 euros.

Intégration fiscale

La société 39 Terres est la société mère, d'un groupe de sociétés bénéficiant du régime de l'intégration fiscale, constitué à compter du 1er Janvier 2019 avec la société S.A.S HOTEL GRAMONT.

1) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe : Chaque société composant le groupe constate sa charge d'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La société mère (39 TERRES) enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

2) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire :

Impôt comptabilisé : 0 euros

Impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire : 0 euros

3) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale:

Impôt comptabilisé : 0 euros

Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale : 0 euros

Déficits reportables propres à la société 39 Terres : 82 885 euros (avant constitution du groupe d'intégration fiscale).

Déficits reportables du groupe : 786 211 euros.